

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de développement rural du jeudi 9 février 2023

20 présents

BINGEN Benjamin, BOONE Catherine, COOREMANS Jérôme, DEBRUN Edouard, DELADRIERE Marc, DEMOULIN Bernard, DOHOGNE Régis, GATOT Stéphane, GERADON Céline, JOURNEE Stéphane, LAMBERT Françoise, MANNENS Cosette, PAULUS Benoît, PIERMAN Anne-Pascale, PIRE Emmanuel, PIROTTE Maryse, SCHLEUSNER Patricia, VAN GEEM Sandrine, VAN RAVESTYN Emmanuel.

Invitée : QUOIRIN Ambre (nouvelle membre)

11 excusés

COGET Jean-Michel, DANTINNE David, DELHAISE Rudy, DESCAMPS Pascal, DOCHAIN Didier, HANCE Véronique, KLEPPER Catherine, ORBAN Xavier, ROUXHET Frédéric, SAINT-AMAND Fabienne, SIMON Catherine.

13 Absents

ABSIL Carole, BERLEMONT Christel, CATINUS Alain, DE LICHTERVELDE Wauthier, GODFRIND Bernard, JOURDAIN Frédéric, MINNE Béatrice, PETIT Philippe, PETIT Véronique, GILOT Roland, SIMONS Raphaël, VAN DEN BROUCKE Gilbert, VERCOUTERE Véronique.

Pour l'Administration communale : Géraldine Willems, agent relais de l'ODR.

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG, Aurélie MARON, agents de développement.

Ordre du jour

- Accueil et suivi de la dernière CLDR
- Etat d'avancement des projets en cours
- Préparation du programme de travail 2023-2024
- Les prochains rendez-vous
- Divers – « Les 5 dernières minutes »



Accueil et suivi de la dernière CLDR

Aurélie MARON excuse le bourgmestre qui avait une réunion décisionnelle pour le GAL Meuse @ Campagne au même moment.

Ce soir, les excusés sont au nombre de 11 et sont cités.

Aurélié MARON informe l'assemblée des deux démissions : Julie Camerman et Jocelyne Ducoeur. Étape un peu charnière dans le processus après l'approbation du PCDR où on constate habituellement certains départs dans les opérations de développement rural. La brochure du mini-PCDR distribuée à tous les habitants a été l'occasion de faire un appel à la population et de signaler que la CLDR reste ouverte à tous les habitants.

Grâce à cet appel, aujourd'hui c'est l'occasion de présenter une nouvelle membre : Ambre Quoirin qui habite Taviers et qui signale justement que dans le cadre de son travail, elle a eu l'occasion de coordonner le PCDR de Grez-Doiceau durant 2 ans.

Le compte-rendu de la CLDR du 15 novembre dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Suite à une proposition lors de la dernière réunion d'impliquer la population dans la réflexion du projet de réaménagement de l'**espace autour de la gare**, la commune trouve intéressant de réaliser une démarche participative avec la CLDR sur le terrain (méthode d'analyse des espaces publics pour des aménagements spécifiques). Cette CLDR s'organisera au printemps lorsque la commune aura reçu la décision quant au financement ou non du projet via les fonds FEDER. Un participant propose également d'y intégrer les commerçants et/ ou autres acteurs spécifiques concernés par l'espace.

La FRW demande s'il y a eu des remarques suite à la brochure du **mini-PCDR** en toutes boîtes. Les membres de Branchon soulignent que certains citoyens se sont inquiétés des aménagements prévus pour la place du Bâti et le positionnement de l'espace de jeu par rapport à la voirie (aspect sécuritaire). Ce qui a été apprécié par contre, ce sont les aménagements ralentissant la vitesse des voitures. Vu les problématiques lors du remplacement de la drève (abattage et plantation), le projet pourrait englober les différentes fonctions à replacer dans cet espace. La FRW rappelle que les esquisses d'intention pour les différents projets d'aménagement vont encore évoluer (les emplacements devront être précisés) et la participation citoyenne sera requise une fois que le projet aura fait l'objet d'une demande de subsides.

Etat d'avancement des projets en cours

Aurélié VANDEBERG et Aurélié MARON informent de l'état d'avancement des projets actuellement en cours :

Aménagement de liaisons cyclables entre Warêt-la-Chaussée et Eghezée et faire vivre le réseau cyclable

3 points d'attention à signaler suite à la réunion avec les pouvoirs subsidiants :

- Le budget a été réestimé :
 - o Les coûts d'aménagement (prix/m²) étaient sous-évalués (il faut compter à l'heure actuelle minimum 45€/m² HTVA pour les bandes cyclables suggérées + aménagement pour les traversées sur voiries régionales (réestimation par le SPW-MI))
 - o Erreur dans la fiche-projet initiale au niveau des longueurs de voiries
 - o Décision de prévoir des bandes cyclables suggérées pour une cohérence avec les autres aménagements cyclables en cours (PIWACY)
 - o Stratégie pour le développement rural : préférable d'aller chercher le plafond vu les augmentations de budgets

Ce qui monte le budget du projet à 938.089€ (680.000 de subsides pour la catégorie mobilité active).

Le choix des aménagements sera de toute façon affiné et précisé par l'auteur de projet désigné.

- Le lien entre les deux entités d'Hanret n'est pas simple. L'option envisagée via le chemin le long de la petite académie et le long des établissements Rase n'est pas possible car la commune n'a pas la maîtrise foncière. Le sentier est trop étroit, il faudrait 3 mètres pour permettre la circulation sécurisée des cyclistes. Il existe une servitude publique, mais le fond n'appartient pas à la commune. Démarches administratives longues et sans sécurité de résultats (risque d'expropriation et coût financier).

Deux autres options avaient été ajoutées à la fiche projet : via la rue du Calvaire ou via la rue de Wasseiges. C'est l'option via la rue du Calvaire qui présentera le plus d'avantages : accès assez direct vers le réseau cyclable qui relie à Eghezée (via rue de Frocourt), on évite des routes régionales même s'il reste la traversée de la route d'Andenne.

- Le dernier aspect ajouté est la sobriété du projet : point examiné par la Ministre. Pour cela, le coût des aménagements a été calculé au mètre courant par rapport à la longueur totale du réseau aménagé (11 km).

Questions et remarques des membres de la CLDR :

- Les membres comprennent la position de la commune et les difficultés de l'itinéraire initial et ne montrent pas d'objection à l'itinéraire rue du Calvaire. Un membre suggère un lien (option encore différente) par la rue de Montigny. Cette option permettrait un lien avec les arrêts de bus TEC, zone plus urbanisée. Formule intéressante car elle permet de rejoindre l'école par la petite ruelle qui retombe en face de la rue d'Hanret. Désavantage : traversée de deux voiries régionales.
- Quel sera l'aménagement qui sera réalisé rue du Calvaire ? : on parle de voie centrale banalisée vu que l'on se trouve hors agglomération. Il est proposé d'étudier la possibilité d'un sens unique pour éviter le flux de voitures et donner une part plus grande aux aménagements cyclables. Ces aspects seront étudiés par l'auteur de projet désigné une fois l'accord de subside donné par la Ministre.
- Concernant les dispositifs dissuasifs sur chemins de remembrement et en lien avec les réactions négatives des agriculteurs et camions de betteraves qui abiment leurs essieux suite à l'enchaînement séquentiel des caissons de gabion (Exemple à Warêt), proposition d'Emmanuel Van Ravestyn : un seul caisson de chaque côté tout en longueur rempli de gabion (sur les 10-15 m du début du tronçon comme actuellement) en gardant la zone centrale macadamisée pour les vélos. Cela permettrait d'éviter ce basculement des charrois à chaque caisson tout en gardant l'aspect dissuasif pour les voitures. Cette réflexion sera transmise à la commune car la FRW ne sait pas si cela a déjà été étudié.

Mise en place de structure pour faciliter le bénévolat

Bref retour de la rencontre avec les partenaires en décembre dernier : vif intérêt pour le projet. Présence des écoles, maisons de repos, services du CPAS, service communication de la commune. La plupart des participants font déjà appel à des bénévoles mais sont en attente et intéressés par une structure à l'échelle communale qui faciliterait la mise en relation de l'offre et de la demande.

Prochaine étape : rencontre de l'intercommunale Imio pour définir le type de structure à activer.

Création de nouveaux itinéraires de balade mettant en valeur le patrimoine

Retour des dernières actions et de la rencontre du mardi 7 février.

- Juillet → décembre 2022 : inventaire des sentiers sur l'ensemble du territoire réalisé par les membres du groupe de travail (GT)
- 07/02 : réunion du GT (évaluation du travail réalisé, propositions d'idées de tronçons à aménager sur base du « vécu » des membres)
- Mars : analyse faisabilité des propositions
- Mise en place d'action déjà en 2023

Rubrique spécifique pour les seniors : initiative du service communication

Projet soulevé dans le PCDR : une rubrique sur le site communal mais aussi dans le bulletin communal qui mettrait en avant les différents services / associations/ activités pour les seniors.

Ce projet a abouti grâce à la coordination des éléments par le service communication de la commune. Cette information parviendra dans le prochain bulletin communal. Le site a été mis à jour dans ce sens : <https://www.eghezee.be/votre-commune/troisieme-age>.

Préparation du programme de travail 2023-2024

L'objectif étant de définir le programme de travail 2023-2024, les propositions de la CLDR seront présentées au collège mi-mars par la FRW (> à lier aux moyens humains et financiers et en cohérence avec les autres politiques communales). En novembre, un premier avis avait été demandé à la CLDR. L'idée ce soir est d'aller plus loin et d'envisager la 2^{ème} demande de convention développement rural (DR). La procédure étant longue, il est conseillé de faire des demandes DR en parallèle.

- Rappel qu'il y a des projets subsidiés en DR, d'autres pas et qu'il est possible de réaliser plusieurs demandes de convention par an.
- Ne pas perdre de vue qu'il y a déjà des projets en cours et donc, de tenir compte des moyens humains et financiers de la commune (rencontre du collège dans ce sens).

Quelques informations sur les projets du Lot 1 :

- *Création d'une plateforme de coordination des associations* (Centre culturel comme porteur du projet). Le centre culturel est bien occupé jusqu'à fin juin avec la préparation du contrat programme avec un service en effectif réduit. (La FRW rencontre le centre culturel mi-février pour envisager les synergies entre PCDR et nouveau contrat programme du centre culturel).
- *Organisation et regroupement des déplacements en lien avec les écoles*. La FRW reprendra contact avec Catherine Simon pour voir où en est la volonté et possibilité au niveau des écoles.
- *La définition du réseau écologique*. Justification : la biodiversité est le seul domaine pour lequel il n'existe pas encore de plan communal. Projet intéressant car lien avec Agenda 21 et avec PAEDC qui a une fiche sur la plantation de haies en lien avec les agriculteurs.

Pour travailler à une proposition de la CLDR, les membres sont invités à se réunir par table avec la liste des projets. Un focus est fait sur les projets Lot 1 mettant en avant les projets conventionnés et non conventionnés en DR. Un temps est laissé à chaque groupe pour se réappropriier la matière des fiches et discuter ensemble. Il est ensuite demandé à chacun de mettre en avant, à l'aide de deux gommettes, deux projets qu'il souhaite voir activés rapidement.



Voici le résultat et les discussions lors du retour collectif :

Projets conventionnés (subsidés à solliciter en développement rural)		Projets non conventionnés (demandant moins ou pas de subsidés)	
1.1. Aménagement de liaisons cyclables	<i>En cours</i>	1.2. Création de nouveaux itinéraires de balade mettant en valeur le patrimoine	<i>En cours</i>
1.6. Définition du réseau écologique (étude)	9 points	1.3. Soutien et promotion des producteurs locaux	0 point
1.12. Aménagement de la place de Tavier	2 points	1.4. Sensibilisation et actions pour la propreté dans l'espace public	2 points
1.13. Aménagement de l'espace du Bâty de Branchon	11 points	1.5. Sécurisation de liaisons piétonnes au sein des villages	4 points
1.14. Aménagement de la place de l'église de Bolinne	0 point	1.7. Sécuriser les traversées du RAVeL	7 points
Pas d'autres projets du lot 2 ou lot 3 proposé		1.8. Création d'un répertoire des acteurs économiques et de la santé	0 point
		1.9. Identification des zones à risques d'inondations et mesures de gestion	6 points
		1.10. Création d'une plateforme de coordination des associations	0 point
		1.11. Mise en place d'une structure pour faciliter le bénévolat	<i>En cours</i>

- Répertoire des acteurs économiques et santé : manque le porteur pour mettre à jour régulièrement - l'annuaire d'Eghezée fait déjà ce rôle en partie
- Lien à faire entre le projet étude du réseau écologique et mesures de gestion des inondations. Attention : l'identification des points noirs en matière d'inondation est déjà connue par l'administration. Pourquoi ne pas demander vérification des points noirs par les citoyens ?
- Projet de sécurisation des traversées du RAVeL. Quelle maîtrise communale ? et quelle possibilité pour la commune de mettre ce projet en priorité ? A examiner avec la commune.

Calendrier et divers

Actualités pour le projet GAL Meuse @ Campagne

La FRW a pris contact avec la coordinatrice pour savoir où en était le processus : 75 pré-projets ont été rentrés, ceci témoigne du dynamisme de ce territoire composé d'Andenne, Eghezée, Hannut, Fernelmont et Wasseiges. Après l'étape d'examen de recevabilité, il reste 69 projets. Les prochaines étapes sont un jury mi-février puis un retour vers chaque porteur de pré-projet. En cas de sélection, les porteurs seront invités à participer, s'ils le souhaitent, à des groupes de travail thématiques afin de finaliser le dossier de candidature.

Le programme devra être finalisé fin mars pour passage devant les différents conseils communaux fin avril. A l'automne, la Région wallonne donnera sa réponse pour des projets qui commenceront début 2024.

Calendrier

- Rencontre FRW/collège le 13 mars pour la programmation 2023-2024
- Prochaine CLDR « sur le terrain », de préférence un moment en fin de journée la semaine (vers 18h00)

Les 5 dernières minutes

Aurélie VANDEBERG laisse la parole aux membres de la CLDR qui souhaitent partager une information ou une actualité au groupe.

La réunion se clôture à 22h.

Pour le secrétariat de l'ODR
Aurélie VANDEBERG, Aurélie MARON